

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES (SUR SURENCHÈRE)**  
**LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 à 13H30**

À l’audience du Juge de l’exécution du Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE, Palais de Justice,  
4 Rue Émiland Menand à CHALON-SUR-SAÔNE (71100)

**SUR LA COMMUNE D’IGORNAY (71540), 2 Impasse du Voyer :**

une MAISON de 133.73 m<sup>2</sup> qui se compose comme suit :

- au rez-de-chaussée : une pièce à vivre, une cuisine, une salle d’eau avec WC, une chaufferie,
- au 1<sup>er</sup> étage : 3 chambres, une salle de bain avec WC ;
- un JARDIN clos, un GARAGE ;

le tout cadastré Section AD n°75 et Section C n°1146 et 1168.

Les lieux sont inoccupés.

**EN UN SEUL LOT**  
**MISE À PRIX : 39.600,00 €**  
**(TRENTE-NEUF MILLE SIX-CENTS EUROS)**  
**(Frais en sus)**

Selon clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE où il peut être consulté, ainsi qu’au Cabinet CARRÉ-JURIS AVOCATS, Société d’Avocats

Les enchères ne pourront être reçues que par le Ministère d’un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CHALON-SUR-SAÔNE.

**Consignation : une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque de 3.960,00 €.**

**Pour tous renseignements s’adresser :**

- À la SELARL CARRÉ-JURIS AVOCATS, Société d’Avocats, au 03.85.48.80.30
- À l’Étude de la SCP BLAD-RENARD PERSICO, Commissaires de Justice à CHALON-SUR-SAÔNE au 03.85.48.51.03 pour les visites